

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 28 avril 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

\_\_\_\_\_

Prière

\_\_\_\_\_

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

#### LES MUNICIPALITÉS

##### LES SERVICES PUBLICS—L'ÉTENDUE DES RESPONSABILITÉS

**M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans):** Monsieur le Président, le 20 avril dernier, la Cour suprême du Canada condamnait la ville de Beauport, et plus particulièrement les contribuables du Vieux-Beauport, à payer 6,6 millions de dollars aux propriétaires du restaurant La Bastogne et du Motel des Laurentides, incendiés en 1972.

Ce verdict du plus haut tribunal du pays affecte près de 10 000 contribuables de ma circonscription électorale, qui devront verser chacun des montants d'argent variant entre 400\$ et 1 200\$.

Comme l'indiquait le maire Jacques Langlois, ce jugement met en évidence l'urgence pour le gouvernement du Québec de déterminer d'une façon plus claire et plus précise les responsabilités des municipalités dans l'acquiescement des services publics qu'elles doivent rendre à la population.

A cet égard, j'invite le gouvernement du Québec, de qui relèvent les municipalités, à s'impliquer rapidement, à défrayer une partie de la note et, à plus long terme, de prendre les moyens législatifs pour éviter que d'autres municipalités vivent des situations aussi graves et aussi lourdes de conséquences pour leurs contribuables.

\* \* \*

[Traduction]

#### L'AIDE EXTÉRIEURE

##### LA RÉDUCTION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉTRANGER

**Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe):** M. le Président, en réduisant l'aide au développement international, le gouvernement rompt une autre promesse faite

aux Canadiens et il ternit notre réputation dans le monde. C'est la troisième fois en cinq ans que le Canada refuse de porter son aide au développement étranger à 7 p. 100 du produit national brut, contrairement à ses engagements internationaux. Avant la dernière réduction radicale, notre pays était dépassé par tous les pays du Nord en ce qui concerne le pourcentage du produit national brut consacré à l'aide. Notre ex-ambassadeur aux Nations Unies, Stephen Lewis, a déclaré, hier soir:

Le Canada abandonne le tiers monde au pire moment de son histoire.

L'an dernier, le Canada a obtenu un siège au Conseil de sécurité grâce, surtout, à l'appui des pays en voie de développement. Pour les remercier du respect qu'il ont ainsi témoigné à notre pays, le gouvernement réduit massivement son aide étrangère et force les pays débiteurs à rendre des comptes au Fonds monétaire international avec ses programmes économiques draconiens. C'est contraire à la compassion qui caractérise notre pays. La communauté internationale ne considère pas le Canada comme un pays mû exclusivement par son propre intérêt. L'aide étrangère n'est pas un à-côté insignifiant. C'est la contribution du Canada à la promotion de la stabilité internationale dans un monde indépendant.

Des voix: Bravo!

\* \* \*

[Français]

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### LA TRADITION PARLEMENTAIRE

**M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne):** Monsieur le Président, toute la journée d'hier, lors des travaux de cette Chambre, nous avons vu les partis d'opposition se porter à la défense de la tradition, laissant ainsi croire que la tradition parlementaire passe avant l'intérêt de la population canadienne. Une vraie farce, monsieur le Président!

Et pourtant, monsieur le Président, c'est gens-là n'ont pas hésité à vouloir retirer leur parole hier, en cette Chambre. Voilà la tradition libérale, voilà la tradition néo-démocrate! Mais bien plus que cela, monsieur le Président, suite à la décision de la Présidence de maintenir le consentement unanime quant au discours et au dépôt du Budget par le ministre des Finances (M. Wilson), ils ont quitté la Chambre, n'acceptant pas les conséquences de la décision de la Présidence.